



Première organisation syndicale du Pas-de-Calais

Syndicat **Force Ouvrière des Finances Publiques**
Section locale **FO DGFIP 62**
DDFiP du Pas-de-Calais
5 rue du Docteur Brassart
BP 30015 – 62034 ARRAS CEDEX

☎ 06 04 40 51 41
@ : fo.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr
🌐 **site web** : www.fo-dgfip-sd.fr/062/

« Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu » Bertolt Brecht

Déclaration liminaire CAP Locale C du 11 juin 2019

Madame la Présidente,

Le secrétaire d'État à la Fonction Publique vient de présenter le projet de loi de "Transformation de la Fonction Publique" qui vient d'être adopté en première lecture. Force Ouvrière y voit surtout la "destruction de la Fonction Publique".

L'article 3 du statut général des fonctionnaires est clair, pour un emploi civil permanent, il faut recruter un fonctionnaire. Mais désormais, pour toutes les catégories, on pourrait dorénavant remplacer un fonctionnaire par un contractuel, et encore, un contractuel précaire sous contrat dit de projet, de maximum 6 ans, non transformable en CDI.

Les articles 9 et 12 du projet de loi remettent en cause l'égalité de traitement des fonctionnaires en retirant les avis et compétences des CAP en matière de mutation et de promotion. Il est également prévu des CAP par catégories hiérarchiques, entraînant de facto la suppression des CAP par corps.

FO-DGFIP rappelle son attachement au fait que les DDFiP ne soient pas placés sous l'autorité des préfets.

FO-DGFIP revendique le retrait pur et simple de ce projet de Loi, outil de démantèlement de la Fonction publique, porteur d'atteinte aux valeurs républicaines d'égalité d'accès au service public.

Au niveau local, le projet de la géographie revisitée a été présenté à l'ensemble des organisations syndicales vendredi dernier, soit 3 jours après la fin de la campagne de mutations des personnels et au lendemain de la fin de campagne de déclaration des revenus. L'enchaînement de ces événements n'est évidemment pas un simple hasard ou une simple coïncidence.

FO-DGFIP alerte les personnels sur la violence des réformes en cours à la DGFIP. Le projet de géographie revisitée acte le démantèlement généralisé des services. Il aboutira inévitablement à de la mobilité forcée pour les agents.

A ce sujet, le courrier adressé par un élu breton, mais également ancien ministre d'État, au ministre des Comptes Publics et de l'Action Publique Gérard Darmanin est éclairant. Pierre Méhaignerie, puisque c'est de lui dont il s'agit, a souhaité alerter le ministre sur la profonde méconnaissance des réalités locales induite par la réforme et ce que vous nommez la géographie revisitée ou déconcentration de proximité et maintenant Projet du Nouveau Réseau.

Rejoignez **FORCE OUVRIÈRE** – Le syndicat qui reste un syndicat
1^{ère} Organisation Syndicale dans la Fonction Publique d'État
1^{ère} Organisation Syndicale à la DDFiP du Pas-de-Calais

L'élu ne se contente pas de dénoncer l'absurdité du nouveau modèle proposé, mais le démolit en visant les Services de Gestion Comptable (SGC) requalifiés "d'usines à opérations comptables" et les conseillers, apparentés à des "VRP".

Il considère que le zéro numéraire prévu au 1^{er} juillet 2020 aura "des conséquences immédiates pour les usagers et autres régisseurs" et écornera encore un peu plus le principe de séparation ordonnateur/comptable par l'introduction d'un "tiers prestataire".

Ce projet ne poursuit qu'un seul objectif : supprimer des emplois en abandonnant des structures et des missions.

Pour revenir à la CAP de ce jour, nous constatons qu'après les travaux de la CAP nationale, la situation des effectifs dans le Pas-de-Calais reste problématique, pour ne pas dire plus avec un déficit de 15,4 cadres C au 01/09/2019 et un déficit national global de 1 100 emplois.

Les représentants **FO-DGFiP** accusent la direction générale d'une intention coupable qui vise à placer volontairement les services dans une situation catastrophique en termes d'effectifs, afin de faciliter le travail de destruction des services. Qu'ils soient agents ou chefs de services, tous sont victimes de l'incurie de la direction générale.

Les représentants **FO-DGFiP** vous demandent de pourvoir les postes vacants indifféremment par des cadres B ou C afin de limiter les déficits d'emplois et de redonner un peu d'air aux agents soumis à une pression et un stress permanent, notamment par manque d'effectifs. La politique de suppressions d'emplois a conduit à des regroupements de services et de missions pour, prétendument, permettre un meilleur fonctionnement. Or, **FO DGFiP** constate et déplore une réalité toute autre.

FO-DGFiP réitère ses revendications, à savoir :

- 2 véritables mouvements nationaux de mutation par an afin de combler la vacance d'emploi au fil de l'eau ;
- Le classement des demandes prioritaires à l'ancienneté du fait générateur de la priorité ;
- L'affectation la plus fine possible (mission/structure/commune) sur un poste fixe à l'issue du processus dans les CAP compétentes, ce qui implique la suppression totale des affectations ALD.

FORCE OUVRIERE déploie et déploiera toute son énergie afin d'obtenir le meilleur pour tous les agents.

Les élus CAPL C FO DGFiP62 :

Titulaires

Florent VERMELLE et Coralie VINCENT

Suppléants

Catherine BERNARD et Philippe LACOSTE

Experts

Jacques REGNIER et Gautier LEDOUX

Rejoignez **FORCE OUVRIÈRE** – Le syndicat qui reste un syndicat
1^{ère} Organisation Syndicale dans la Fonction Publique d'État
1^{ère} Organisation Syndicale à la DDFiP du Pas-de-Calais